

une enseigne : c'est simplement un monument sépulcral ; mais il y est fait mention d'un hôtelier et de l'enseigne de son auberge. La voici, non d'après Spon, qui me semble l'avoir publiée le premier de tous les collecteurs (1), mais suivant la leçon, un peu différente, de M. Orelli, que je dois juger préférable (2) :

L. AFRANIVS CERIALIS L
 EROS IMI AVG. DOMOTA
 RACONE OSPITALIS A GALLO
 GALLINACIO AFRANIA CERIA
 LIS L. PROCVLA VXOR AFRANIA
 L. L. VRANIE F. ANNORVM XI.
 HIC SITA EST.

Je crois qu'on voit ici pour la première fois le mot *hOSPITALIS* employé ainsi substantivement ; du moins je n'en trouve aucun exemple chez les auteurs anciens, bien que cette acception paraisse tout à fait régulière et rationnelle. Il est évident qu'elle désigne un hôtelier, celui qui tenait un *hospitium*, et s'il en fallait une preuve, on l'aurait dans l'enseigne même de son auberge, le Coq, dont il a soin de faire suivre le nom, A GALLO GALLINACIO. Ainsi, comme l'a remarqué Spon, et après lui tous ceux qui ont rapporté ce monument lapidaire (3), c'est une nouvelle preuve que les anciens avaient des enseignes à leurs hôtelleries, et que des animaux en étaient souvent le type. Mais ni Spon, ni les autres archéologues qui l'ont suivi, n'ont pensé à un rapprochement qui n'est pas dépourvu d'intérêt. L'inscription qui mentionne cette enseigne de notre hôte existait à Narbonne, ce qui peut faire supposer que son établissement hospitalier était dans cette ville, ou du moins dans les environs ; il n'était pas le seul qui s'annonçât aux voyageurs par la représentation de l'oiseau de Mars. Parmi les mansions que j'ai nommées plus haut,

(1) *Miscellan. erud. antiquit.* p. 199.

(2) *Inscript. lat. select.* tom. II. p. 270. n° 4330.

(3) *Gud. Antig. inscript.* p. c. 9. — Orelli, *Inscript. lat. sel.* tom. II. p. 270. n° 4330. Fletwood qui la rapporte aussi (*Inscript. antiq. syl.* p. 168-2), semble former quelques doutes sur l'interprétation donnée par Spon ; il serait difficile d'en soupçonner les motifs.